



ADDE-SOUBRA
AVOCATS

SCP ADDE-SOUBRA AVOCATS

espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, MONTPELLIER
☎ 04.67.66.03.32 - www.as-avocats.net - mail : contact@as-avocats.net

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT DE TYPE F3

d'une surface Loi Carrez totale de 70,51 m2
sis à **MONTPELLIER** (Hérault), 244, rue de Leyde, Résidence « Nouveau Peyrou »
bâtiment B5 - appartement 9D

MISE A PRIX : 50.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite : mardi 23 janvier 2024 à 14 heures

LE LUNDI 5 FEVRIER 2024 à 14 heures et suivantes au besoin
au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, salle Auguste Comte

La présente vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, société coopérative à capital variable, dont le n° SIREN est 492 826 417, dont le siège est Avenue de Montpelliéret, MAURIN, 34977 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice ès-qualités, domicilié en cette qualité au siège, venant aux droits et obligations de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU MIDI.

Ayant constitué Maître Pascal ADDE-SOUBRA, membre de la SCP ADDE-SOUBRA AVOCATS, avocat près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, y demeurant Espace Pitot - 60, place J. Mirouze - bât C, 34000 MONTPELLIER.
DESIGNATION DES BIENS : COMMUNE DE MONTPELLIER

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble sis avenue de Louisville, cadastré section LR, n° 51, pour une contenance de 77 a 58 ca :

Le lot N° 162 : un appartement de type 3 au 9ème étage et les 387/100.000èmes des parties communes générales.
Le lot N° 249 : une cave au sous-sol du bâtiment B et les 4/100.000èmes des parties communes générales.

Etat descriptif de division - règlement de copropriété reçu par Maître DIJON, notaire à MONTPELLIER, en date du 07/03/1972, publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 1, le 30/03/1972, vol. 26, n° 244.

DESCRIPTION SOMMAIRE SELON PV DESCRIPTIF :

Le bien est actuellement loué selon contrat de location non meublé en date du 15/08/2020 avec prise d'effet au 15/05/2020 pour une durée de six ans.

L'appartement se trouve au 9ème étage de l'immeuble. Il présente une surface Loi Carrez totale de 70,51 m2 pour une surface totale de 79,33 m2.

La cave au sous-sol n'est pas louée et n'a pu être localisée.

Le syndic de copropriété est la SARL BLB IMMOBILIER - TEMIC située 113, quai Jean Périquier à MONTPELLIER. Il se décompose comme suit :

Entrée, séjour situé à gauche de l'entrée avec porte-fenêtre châssis en bois, simple vitrage, et climatisation murale, loggia accessible par le séjour et par une des chambres située à gauche au fond du couloir, cuisine avec fenêtre châssis en bois, simple vitrage, WC séparé salle de bains, dressing comprenant des étagères, deux chambres avec fenêtres et climatisation murale. Sols : carrelage. Murs et plafonds peints. Eau chaude et chauffage collectif : chaudière collective à gaz classique.

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

- **Maître Pascal ADDE-SOUBRA**, membre de la SCP ADDE-SOUBRA AVOCATS, avocat au barreau de MONTPELLIER, [site internet : https://www.as-avocats.net/](https://www.as-avocats.net/) - mail : contact@as-avocats.net - ☎ 04.67.66.03.32.

- au **Greffé du Juge de l'Exécution** près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, 34000 MONTPELLIER, où le cahier des conditions de la vente (RG 23/00061) peut être consulté.

Sur les lieux pour visite le mardi 23 janvier 2024 à 14 heures

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire de MONTPELLIER et moyennant consignation du dixième de la mise à prix par chèque de banque.